

**COMPTE RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2016**

Date de convocation des conseillers : 22 mars 2016

La séance est ouverte à 20H30

Membres du Conseil absents excusés : M. JOURDAN

M. JOURDAN a donné procuration à M. GODARD pour le vote spécifique concernant la reconduction des TAP sur l'année 2016-2017.

Secrétaire de séance : M.VACHER

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 15 février 2016 puis passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

ANCIEN PRESBYTERE : CESSIION PARCELLE ET COULOIR MITOYEN

Monsieur LEBEAUPIN, intéressé à l'affaire, sort de la salle.

Monsieur le Maire rappelle que Géomat avait été désigné pour procéder à la division de la parcelle de l'ancien Presbytère afin de céder les parties mitoyennes (couloir +allée de jardin) aux propriétaires voisins.

La cession représenterait 33m².

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente de la parcelle concernée à 3 000 € (prix du terrain + frais de division pour moitié) et désigne Me BARBIER pour formaliser l'acte.

TRAVAUX VOIRIE 2016 : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT ET DU POINT A TEMPS

Monsieur Christophe GILLES, adjoint, présente les diverses propositions reçues des entreprises concernant les travaux de voirie pour 2016 comprenant :

- Point à temps
- Sentier piétonnier Maison de santé
- 62 rue de Fougères
- Espace Conteneurs : Route de la Cosvinière
- V.C. La Haute Cosvinière
- V.C. L'Epinay
- V.C. Le Domaine

Les critères de jugement des offres sont :

- La valeur technique à 60%
- Le prix des prestations à 40%

Après étude, le conseil municipal retient l'entreprise GALLE de St Jean sur Couesnon pour un montant HT de 21 462.00 €.

PARTICIPATIONS AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES DE FOUGERES ANNEE 2015-2016

Le Conseil Municipal accepte de participer aux charges de fonctionnement concernant les enfants de Billé scolarisés dans diverses écoles publiques et privées de Fougères :

- **Ecoles publiques de Fougères :**
 - 5 enfants en primaire x 507.89 € = 2 539.45 €
 - 2 enfants en maternelle x 964.41 = 1 928.82 €
 - TOTAL** **4 468.27 €**
- Abattement 20% Commune de FougCom - 893.65 €
- 3 574.62 €**

- **Ecoles privées de Fougères :**
6 enfants en primaire x 369 € =2 214.00 €
5 enfants en maternelle x 771.53 € (avec abattement) =3 857.65 €
TOTAL 6 073.65 €

MARCHE SINISTRE SALLE DE SPORT : VALIDATION DE LA MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire informe le Conseil de la proposition faite par le cabinet d'architectes LIOUVILLE JAN pour la maîtrise d'œuvre sur les travaux relevant du sinistre de la salle de sport.

Sa proposition se décompose comme suit :

- Phase Etude : 2 040.00 HT
- Phase Projet : 2 200.00 HT+2% montant HT travaux résultant de l'appel d'offres
- Phase travaux : 3 200.00 HT + 2% montant HT travaux réalisés.

Le Conseil accepte la proposition et laisse le soin à Monsieur le Maire de signer tout document concernant cette affaire.

MARCHE TOILETTES PUBLIQUES : AVENANT N° 1 LOT 1 CFC CONSTRUCTIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'en raison de travaux supplémentaires demandés à l'entreprise CFC Constructions un avenant au Lot 1 « GO-Etanchéité verticale » d'un montant de **765.35 € HT**, soit **918.42 € TTC** est proposé.

Le montant initial au lot n°1 du marché était de 16 586.21 € HT.
Avec l'avenant n°1, le nouveau montant serait ainsi de **17 351.56 € HT**, soit **20 821.87 € TTC**.

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Marché de base | 16 586.21 € HT |
| Avenant n° 1 | 765.35 € HT |
| Nouveau montant du marché | 17 351.56 € HT |

Les travaux consistent en la mise en œuvre d'une résine pépité (préau et auvent).

Le Conseil valide l'avenant présenté.

PERSONNEL : AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE POUR EVENEMENTS FAMILIAUX SUITE AVIS CTP (cf plan joint)

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 19 novembre 2015, le conseil a statué sur les autorisations d'absence pour événements familiaux à soumettre à l'avis du CTP (Comité Technique Paritaire).

Le Comité a émis les observations suivantes aux propositions du conseil :

- Les représentants du personnel émettent un avis défavorable à l'unanimité (12/12). Ils regrettent que le nombre de jours accordés ne soit pas identique aux propositions du CTP.
- Les représentants des collectivités émettent un avis favorable par 6 voix pour contre 1 voix.

Le Conseil municipal maintient ses propositions.

RENONCIATION DROIT DE PREEMPTION URBAIN : Lieudit « La Haye »

Le Conseil municipal renonce au droit de préemption sur la vente d'un bien non bâti, situé La Haye section ZC 180 d'une superficie totale de 128 m².

RENONCIATION DROIT DE PREEMPTION URBAIN : ANCIEN ATELIER RELAIS

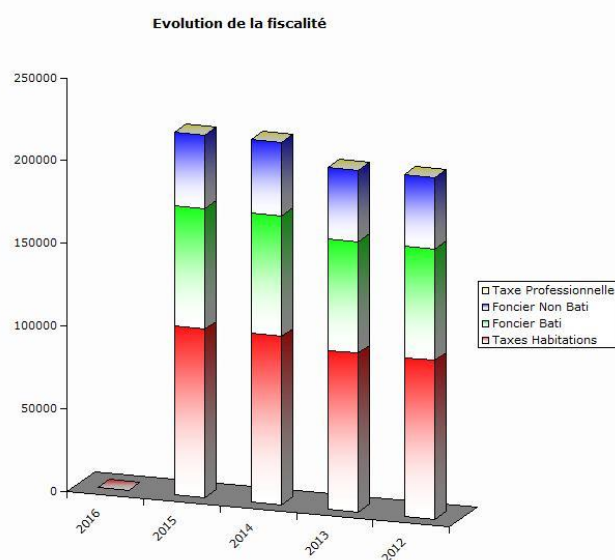
Le Conseil municipal renonce à l'exercice du droit de préemption sur la vente du bien bâti appartenant à Monsieur FOUCHER Jérémy et Madame POLI Isabelle, cadastré Section ZD n°172 sis « La Grande Villansois » à Billé, pour une superficie totale de 1422 m².

VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES POUR 2016

Le Conseil Municipal décide de reconduire les mêmes taux concernant la collecte de sa fiscalité (taux inchangés depuis 2012), soit :

| | 2016 |
|--------------------------|-------------|
| Taxe d'habitation | 16.08 |
| Foncier bâti | 16.08 |
| Foncier Non bâti | 41.85 |

Graphique d'évolution de la fiscalité sur Billé



La différence de collecte de la fiscalité entre 2012 et 2015, sans augmenter les taux, représente un solde positif de 20 785 € (dû à la revalorisation des bases).

CLOTURE DU BUDGET CCAS

Monsieur le Maire propose de clôturer le budget CCAS (CCAS non obligatoire dans les communes de - de 1 500 habitants) qui présente une faible activité par rapport à ses coûts de fonctionnement.

La subvention au repas du 3^{ème} âge du Club de l'Amitié versée chaque année par ce budget sera reportée sur le budget communal.

Le Budget CCAS présente un résultat de clôture positif de 6 515.83 € qu'il conviendra d'intégrer au résultat de clôture en fonctionnement de la commune sur le budget 2016.

BUDGET 2016 : VOTE DES SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'allouer, pour 2016, les sommes suivantes aux associations et autres organismes et ne verse plus, compte tenu de sa dissolution, de subvention au budget CCAS (cf tableau)
- Décide d'accorder en supplément une subvention exceptionnelle au CLSH de 488.86 € pour lui permettre de faire face à un rappel financier (participation à hauteur de 46% du montant total demandé aux trois communes signataires de la convention CEJ, soit 1 062.76 €).

| | |
|--|------------------|
| Agriculture et Ruralité (Comice Agricole) | 245.64 |
| Amis de jaunouse | 38.00 |
| ADMR Parcé | 1 068.00 |
| AEPEC "Garderie" | 448.00 |
| Ass. Gestion Cantine | 8 247.00 |
| CLSH (Ass. Fam. Rurale) | 4 006.00 |
| Ass. Des Anciens Combattants de Billé (UNC) | 344.43 |
| CCAS de Billé | 0.00 |
| Club de l'amitié de Billé | 156.24 |
| Comité des fêtes de Billé | 382.94 |
| Croix d'Or de Fougères | 61.40 |
| FA MI RE dans le pré | 258.00 |
| Groupement d'employeurs du Sud Fougerais | 52.00 |
| Groupement des jeunes du Bocage Fougerais (GJBF) | 1 922.40 |
| Les amis de la MARPA | 137.85 |
| Union Sportive Billé Javené | 1 399.20 |
| Gym Détente | 52.00 |
| Assoc.sportive cantonale de Fougères Sud | 1 869.00 |
| Amicale des Chasseurs de Billé | 250.00 |
| Volley-Ball de Billé-Parcé | 200.00 |
| Badminton | 818.40 |
| TOTAL | 21 956.50 |

- CLASSES DE DECOUVERTES :
 - ✓ 39.20 € par enfant domicilié sur Billé et scolarisé dans une classe maternelle ou élémentaire.
 Cette subvention sera versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant.
- ARBRE DE NOEL 2016 :
 - ✓ 6,86 € par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI Billé Combourtille Parcé.
- Repas 3^{ème} âge du Club de l'Amitié :
 - ✓ 8,00 € par personne.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS / COMPTES DE GESTION / AFFECTATION RESULTATS / BUDGET

Le Conseil Municipal vote le compte administratif de la commune.

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | | 103 531.79 | | 334 376.29 | - | 437 908.08 |
| Opérations de l'exercice | 507 163.11 | 549 914.19 | 532 221.58 | 346 198.94 | 1 039 384.69 | 896 113.13 |
| TOTAUX | 507 163.11 | 653 445.98 | 532 221.58 | 680 575.23 | 1 039 384.69 | 1 334 021.21 |
| Résultat de clôture 2015 | | 146 282.87 | | 148 353.65 | | 294 636.52 |
| Restes à réaliser | | | 373 485.00 | 86 900.00 | | |
| Totaux cumulés | 507 163.11 | 653 445.98 | 905 706.58 | 767 475.23 | 1 412 869.69 | 1 420 921.21 |
| Résultats définitifs | | 146 282.87 | | - 138 231.35 | | 8 051.52 |

Il est rappelé que suite à la clôture du budget annexe Cabinet de soins et du budget CCAS, il convient de de corriger les reprises de résultat 2015 en cumulant les résultats du budget principal et des budgets Cabinets de soins et CCAS.

• **COMMUNE** :

* Excédent de Fonctionnement : 154 456.82 € (146 282.87 « Commune » +1 658.12 de Cabinet de soins »+ 6 515.83 « CCAS »)

répartis comme ci-après :

002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 100 000.00 €

1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 54 456.82 €,

* Excédent d'Investissement : 143 137.10 € (148 353.65 « Commune » - 5 216.55

« Cabinet de soins », affectés en totalité à l'article

001 : Excédent d'Investissement Reporté

Par rapport à 2014, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 17 223.12 €, soit de 3.5 % et les recettes ont baissé de 15 225.11 €, soit de 2.7%.

L'augmentation des dépenses s'explique principalement sur le poste d'entretien de voies/réseaux (+4 000 € réparation muret + contrôle et réparation hydrant), bâtiment et matériel roulant (+2 000 € ; réparat° tracteur, marches..), maintenance (+5 500 €), plus de participations pour les écoles (+4 000 €), plus de charges de personnel (augmentation des cotisations+ les avancements d'échelon, plus de charges/cotisations élus).

La baisse des recettes de fonctionnement est essentiellement due à la baisse des dotations (- 10 000 € DGF/ - 5 000 € DNP). A noter également une baisse des locations de salle (- 4 000 €).

Par rapport à 2014, les dépenses d'investissement ont augmenté de 188 656.46 €, soit de 55 % et les recettes ont baissé de 84 480.06 €, soit de 19.6 %.

Les dépenses reposent principalement sur les travaux de l'aménagement de bourg et la baisse des recettes due à une baisse de l'affectation des résultats - 70 000 € (divisée par 2 par rapport à 2013, année de pause en matière d'investissement).

Ces résultats correspondent au Compte de Gestion dressé par le Receveur.

A noter depuis 2014, la CAF (capacité d'autofinancement) de la commune diminue en raison de la baisse de l'excédent brut de fonctionnement et du maintien des investissements (CAF en deçà de la moyenne de la strate depuis 2014). Par contre, la commune se distingue par son absence d'endettement.

CAF : la capacité d'autofinancement est l'excédent de ressources dégagé par la commune au niveau de sa section de fonctionnement qui pourra être utilisé notamment pour rembourser ses emprunts et / ou pour financer de nouveaux investissements. Elle doit être supérieure à O.

➤ **VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2016**

Le budget est voté en fonctionnement à hauteur de **631 360.00 €** et en investissement à hauteur de **1 125 150.00 €**.

Sont prévus sur 2016 les investissements principaux suivants : le solde de l'aménagement du bourg pour sa troisième tranche ainsi que la construction des toilettes publiques, la construction de nouveaux vestiaires de football et d'un Club House ainsi que la réparation du sinistre de la salle de sport. A noter également le lancement du projet d'agrandissement de la supérette.

VESTIAIRES DE FOOTBALL-CLUB HOUSE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil que le projet de construction de Vestiaires de football-« Club House » peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Madame Françoise GATEL, Sénatrice.

La phase projet de l'opération étant validée, il convient, dès lors, de solliciter la subvention avant tout commencement de travaux et de s'engager à ne rien commencer sans autorisation expresse des services préfectoraux.

Monsieur le Maire présente le plan financement prévisionnel affiné de cette opération :

| Intitulé | | VESTIAIRES DE FOOTBALL-CLUB HOUSE | |
|------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
| DÉPENSES (ESTIMATIF) | | RESSOURCES (ESTIMATIF) | |
| Nature | Montant HT | Origine | Montant |
| Dépenses | | Aides publiques | |
| Travaux de Construction | 329 400.00 € | Réserve parlementaire | 10 000.00 € |
| Branchements (Elec/EU/EP/Tél) | 2 000.00 € | Fonds de soutien investissement local | 20 000.00 € |
| | | | |
| Prestations intellectuelles | | Horizon Bleu 2016 | 20 000.00 € |
| Architecte | 23 058.00 € | | |
| CSPS | 1 638.00 € | Conseil Général | |
| Contrôle technique | 1 600.00 € | Contrat de Territoire | 50 000.00 € |
| Etude de sol | 1 660.00 € | Fougères Communauté* | |
| Plans topographiques | 850.00 € | - Fonds de concours 2015 | 58 692.00 € |
| | | | |
| Mobilier | 20 000.00 € | Autofinancement sur dépenses | |
| Frais de presse | 500.00 € | fonds propres/Emprunt | 222 014.00 € |
| | | | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 380 706.00 € | TOTAL GÉNÉRAL | 380 706.00 € |

*Subvention accordée à ce jour

Le Conseil municipal approuve le plan de financement et confirme la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.

RYTHMES SCOLAIRES : VOTE SUR LA RECONDUCTION DES TAPS SUR L'ANNEE 2016-2017

Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble des conseillers des 3 communes est appelé à voter lors de leurs conseils municipaux à bulletin secret sur la question « Pour ou Contre la reconduction des TAP sur l'année 2016-2017 »

Monsieur JOURDAN, absent ce jour, a donné procuration à M. GODARD pour le vote.

Le dépouillement aura lieu à l'issue du vote des 3 communes.

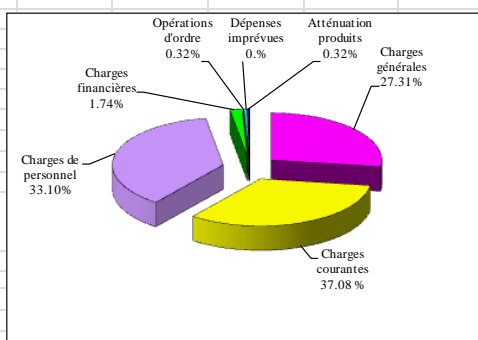
La séance est levée à 23h45

Prochain conseil : le mardi 3 mai 2016 à 20h30

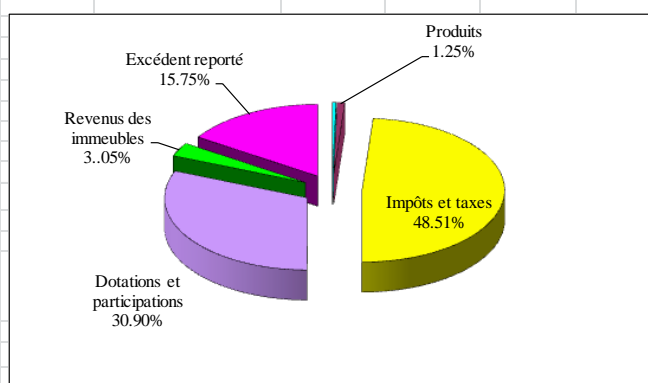
BUDGET COMMUNAL SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

| | BP 2016 | Part en % |
|--|---------------------|----------------|
| Charges à caractères général : Assurances, Énergie, Fournitures voirie, adm, entretien bat, matériel, affranchissement et tél | 172 448.00 € | 27.31% |
| Charges de personnel | 208 950.00 € | 33.10% |
| Autres charges gestion courante : Indemnités élus, Syndicats intercom, Subvent ^o associat ^o | 234 115.00 € | 37.08% |
| Charges Financières : intérêts emprunts... | 11 000.00 € | 1.74% |
| Charges exceptionnelles | 0.00 € | 0.00% |
| Opération d'ordre | 2 847.00 € | 0.45% |
| Dépenses imprévues | 0.00 € | 0.00% |
| Attenuat^o produits, Charges exceptionnelles... | 2 000.00 € | 0.32% |
| Total | 631 360.00 € | 100.00% |



RECETTES

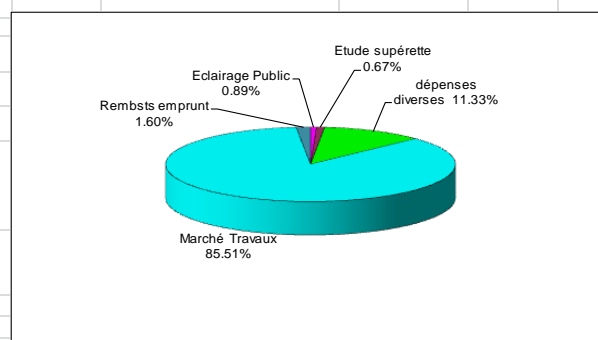


| | BP 2016 | Part en % |
|--|---------------------|----------------|
| P. financiers/exceptionnels | 2 515.00 | 0.40% |
| Produits des services : Concess ^o cim., rebmst chauffage Pôle enfance. Divers... | 5 395.00 € | 0.85% |
| Impôts et taxes | 307 944.00 € | 48.77% |
| Dotation et participat^o : dotat ^o forfaitaire, dotat ^o solidarité rurale, subvent ^o autres communes, FNTp, compensat ^o TP, TH, TF... | 196 156.00 € | 31.07% |
| Autres produits gest^o courante: locat ^o immeuble | 19 350.00 € | 3.06% |
| Excédent antérieur reporté | 100 000.00 € | 15.84% |
| Total | 631 360.00 € | 100.00% |

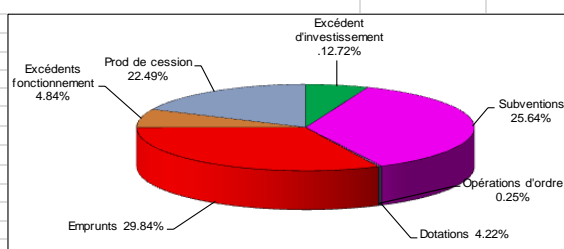
BUDGET COMMUNAL SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

| | BP 2016 | Part en % |
|---|-----------------------|----------------|
| Immo. incorporelles (Etudes supérette.) | 7 500.00 € | 0.67% |
| Eclairage Public Aménagement du Bourg | 10 000.00 € | 0.89% |
| Immobilisations corporelles (Aménagt sentier piétonnier, réserve foncière, travaux accessibilité, poteaux incendie, tronçonneuse, ...) | 127 500.00 € | 11.33% |
| Immobilisations en cours: Vestiaires de football-sinistre salle de sport...Toilettes publiques-Aménagement du bourg-Voirie | 962 150.00 € | 85.51% |
| Remboursement emprunts | 18 000.00 € | 1.60% |
| Opérations d'ordre | 0.00 € | 0.00% |
| Total | 1 125 150.00 € | 100.00% |



RECETTES



| | BP 2016 | Part en % |
|--|-----------------------|---------------|
| Dotations et fonds de réserves | 47 499.00 € | 4.22% |
| Subventions | 288 473.00 € | 25.63% |
| Emprunt | 335 737.08 € | 29.83% |
| Opérations d'ordre | 2 847.00 € | 0.25% |
| Produits de cession | 253 000.00 € | 22.48% |
| Excédents de fonctionnement | 54 456.82 € | 4.84% |
| Excédent d'investissement reporté | 143 137.10 € | 12.72% |
| Total | 1 125 500.00 € | 99.97% |